



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-109998>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-109998**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-77340

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Malesherbois

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005725500230

Ville : Le Malesherbois

Code postal : 45330

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'une école élémentaire Lot n° 12- Équipements de cuisine- Aménagements intérieurs

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421151

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Cette consultation fait suite à une déclaration sans suite du lot n° 12 (articles R2185-1 et R2185-2)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 3 Date d'attribution : 23/09/25 Marché n° : 25p04t Ets Roussel, 2 Av Du

Bosquet, 95560 Baillet-En-France Montant Ht : 277 528,99 Euros Renseignements complémentaires :

Procédure de recours instance chargée du recours : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orleans Tél : 0238775900 courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web :

<http://orleans.tribunal-administratif.fr> Référé pré contractuel (article L551-1 du code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la mesure de

publicité. Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de l'avis d'attribution au Joue sauf si référé pré contractuel, porté à 6 mois sans avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025